01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 décembre 2017** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Jonathan Gill

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 157

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  03.01 - Séance ordinaire du 14 novembre 2017
04 - LÉGISLATION

04.01 - Souper de l'ALPHIS
04.02 - Adoption du calendrier des séances du conseil
04.03 - Formation des nouveaux élus
05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
05.01 - Acceptation des comptes
05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles
05.03 - Adoption des journaux
05.04 - Adoption du budget de la municipalité
05.05 - Adoption du taux d'intérêts 2017
05.06 - Autorisation des paiements au 31 décembre 2017
05.07 - Adoption du budget de la MRC de l'Islet
05.08 - Adoption du budget de la RIGD L'Islet-Sud
05.09 - Achat de l'album des finissants
05.10 - Demande de don - Hockey les 8 M
06 - SÉCURITÉ INCENDIE
06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
06.02 - Local pour les pompiers
06.03 - Rémunération annuelle des pompiers
06.04 - Demande à la Mutuelle des Municipalité du Québec concernant le schéma de couverture de risques
07 - RÉSEAU ROUTIER
07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante
08 - HYGIÈNE DU MILIEU
08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant
08.02 - Adoption du projet de règlement 01-17 de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de l'Islet-Sud
09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant
09.03 - Demande de renouvellement - Politique familiale
10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant
10.02 - Tarification pour l'inspection régionale
11 - TOURISME
11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
12 - LOISIRS ET CULTURE
12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant
12.02 - Point information - Loisirs, Jonathan Gill, représentant
12.03 - Demande de gratuité de la salle pour le Souper des Rois
12.04 - Emploi d'été Canada 2018
13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
14 - VARIA
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2017-12 158

03.01 - Séance ordinaire du 14 novembre 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2017, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

2017-12 159

04.01 - Souper de l'ALPHIS

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu de faire l'achat de 2 cartes au coût de 18,00 $/carte pour le souper de l'ALPHIS.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 160

04.02 - Adoption du calendrier des séances du conseil

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendra le lundi et qui débuteront à 19 h 30:

MARDI le 9 janvier 2018

LUNDI le 5 février 2018

LUNDI le 5 mars 2018

MARDI le 3 avril 2018

LUNDI le 7 mai 2018

LUNDI le 4 juin 2018

MARDI le 3 juillet 2018

MARDI le 7 août 2018

MARDI le 4 septembre 2018

LUNDI le 1er octobre 2018

LUNDI le 5 novembre 2018

LUNDI le 3 décembre 2018

Que ladite résolution est actuellement déposée au bureau de la directrice générale au bureau municipal de Saint-Adalbert où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04.03 - Formation des nouveaux élus

Les élus contacteront la directrice générale Magguy Mathault afin de convenir de l'endroit où ils suivront la formation obligatoire sur l'éthique des élus.

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2017-12 161

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 20 055,67 $:

- 5 556,25 $ payable par chèques;
- 14 499,43 $ payable par dépôts directs

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Ces dernières ont été apposés par chacun.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 162

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu :

- que les comptes du mois de novembre 2017, au montant total de 52 533,99 $ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	34 773,66 $
• Salaires nets versés	11 903,99 $
• Remises d'employeur	5 856,34 $
• Total	52 533,99 $

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 163

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-11-06 : Transfert au bon numéro de G/L l'allocation de dépenses pour le mandat des loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 164

05.04 - Adoption du budget de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE nous avons adopté l'avis de motion à la session régulière du mois de novembre;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas reçu tous les chiffres afin de compléter le budget;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une année d'élection générale, la municipalité a jusqu'au 31 janvier pour adopter son budget;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter le budget de la Municipalité de Saint-Adalbert pour l'année 2018 lors d'une séance spéciale du conseil qui se tiendra le 22 janvier à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 165

05.05 - Adoption du taux d'intérêts 2017

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer le taux d'intérêts à 12 % pour l'année 2018 et ce, pour tous les contribuables dont les comptes sont passés dus. Pour les procédures de vente pour taxes, seulement les taxes de l'année courante seront tolérées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 166

05.06 - Autorisation des paiements au 31 décembre 2017

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou l'adjointe Roxanne Pelletier à effectuer le paiement des comptes au 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 167

05.07 - Adoption du budget de la MRC de l'Islet

Suite à la présentation du budget de la MRC de l'Islet, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu d'approuver le budget de la MRC de l'Islet pour l'année 2018 avec une quote-part pour la Municipalité de Saint-Adalbert de 77 117 $ et se répartit comme suit :

- Administration générale 21 398 $
- Développement socio-économique 4 887 $
- Rémunération des élus 4 515 $
- Évaluation foncière 25 207 $
- Aménagement du territoire 8 309 $
- Participation IRM : 309 $
- Géomatique 2 842 $
- Sécurité incendie 5 136 $
- Gestion des cours d'eau 1 058 $
- Gestion des matières résiduelles 1 942 $
- Transport collectif interurbain 1 514 $

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 168

05.08 - Adoption du budget de la RIGD L'Islet-Sud

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le budget de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de l'Islet-Sud indiquant des revenus de 287 721,00 $ et des dépenses de 287 721,00 $;

CONSIDÉRANT QUE notre participation est au montant de 20 163,12 $ et que les dates de versements sont les suivantes :

- 9 janvier 2018
- 3 avril 2018
- 3 juillet 2018
- 5 septembre 2018

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le budget 2018 de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de l'Islet-Sud indiquant des revenus de 287 721,00 $, des dépenses de 287 721,00 $ et notre participation au montant de 20 163,12 $.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 169

05.09 - Achat de l'album des finissants

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'accorder un montant de 125 $ à l'école Secondaire La Rencontre pour l'Album des finissants. Il est également résolu que le paiement soit effectué en janvier 2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 170

05.10 - Demande de don - Hockey les 8 M

CONSIDÉRANT QUE la ligue de hockey les 8 M regroupe des filles et garçons âgés entre 7 et 16 ans des 8 municipalités de la région;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif des 8 M est de permettre à tous les jeunes de ces municipalités de pouvoir s'amuser et bouger tout en pratiquant notre sport national, le hockey, et ce, à moindre coût;

CONSIDÉRANT QUE les 8 M sollicite des dons pour la prochaine saison;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d´accorder un don de 200 $.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

2017-12 171

06.02 - Local pour les pompiers

CONSIDÉRANT QUE le service des incendies aimerait avoir un local pour les réunions et les pratiques intérieures;

CONSIDÉRANT QUE ça permettrait de pouvoir laisser leur matériel en place;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser le service des incendies à utiliser le local au-dessus des bureaux municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 172

06.03 - Rémunération annuelle des pompiers

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu de verser la rémunération des pompiers volontaires pour un montant brut de 10 871,84 $ pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-12 173

06.04 - Demande à la Mutuelle des Municipalité du Québec concernant le schéma de couverture de risques

ATTENDU que le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC de l'Islet une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie dans une lettre datée du 20 février 2014;

ATTENDU qu'une fois l'attestation de conformité délivrée, le schéma a été adopté le 10 mars 2014 par la MRC de L'Islet et est entrée en vigueur le 18 mars 2014;

ATTENDU que l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en oeuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle;

ATTENDU que la Mutuelle des Municipalités du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de Saint-Adalbert, encourage la mise en oeuvre des schémas de couverture de risques;

POUR CES MOTIFS :

il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

QUE la municipalité confirme avoir réalisé tous les objectifs annuels prévus au schéma de couverture de risques incendie, attesté le 20 février 2014, pour les trois premières années, et qu'elle s'engage à finaliser la mise en oeuvre de ce schéma de couverture de risques incendie pour les deux dernières années.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la municipalité demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la municipalité de Saint-Adalbert une réduction de prime de 10% au chapitre de l'Assurance des biens (bâtiment/contenu), à titre de membre-sociétaire mettant en oeuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Cette dernière a reçu quelques plaintes concernant les chemins glacés par endroit. Elle mentionne qu'elle n'est pas intervenue aujourd'hui à cet effet à cause de la mauvaise température annoncée pour demain. Toutefois, suite à ces précipitations, une tournée des rangs sera faite afin de valider si les chemins sont dans de bonnes conditions.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Ce dernier mentionne que l'Écocentre sera offert gratuitement pour une période d'un an. Les démarches sont entreprises pour l'achat d'un nouveau camion pour la cueillette des déchets et de la récupération.

2017-12 174

08.02 - Adoption du projet de règlement 01-17 de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de l'Islet-Sud

Il est proposé Karine Godbout, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'adopter ce qui suit :

ATTENDU que la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud souhaite faire l'achat de camions pour la cueillette des déchets et de la récupération;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la réunion du conseil d'administration de la Régie tenue le 28 novembre 2017;

Ce conseil décrète et statue comme suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le Conseil est autorisé à faire l'acquisition de camions pour la cueillette des déchets et de la récupération.

ARTICLE 2

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 400 000,00 $ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 400 000,00 $ sur une période de huit (8) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est exigé annuellement de chaque municipalité partie à l'entente, modifiée en date du 4 avril 2006, une contribution calculée selon le mode de

répartition contenu dans cette entente, soit au prorata de la population respective de chaque municipalité (Annexe B).

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette appropriation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

Ce dernier mentionne qu'il a été possible de faire changer l'heure de 45 minutes mais sans plus à cause de certaines activités qui ne pouvaient être déplacées. Ce sera donc à 18h plutôt que 18h45.

2017-12 175

09.03 - Demande de renouvellement - Politique familiale

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait une demande d'aide financière pour la mise à jour de la politique familiale et que cette dernière a été refusée;

CONSIDÉRANT QU'UN nouveau programme d'aide financière est maintenant disponible;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande le soutien financier et technique pour la mise à jour de notre politique familiale. Il est également résolu de nommer Magguy Mathault et/ou René Laverdière pour la signature du protocole d'entente avec le Ministère et de nommer monsieur Rémi Vaillancourt responsable des questions familiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

Cette dernière mentionne qu'elle n'a eu aucune rencontre pour le moment.

2017-12 176

10.02 - Tarification pour l'inspection régionale

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Adalbert, Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Louise, Saint-Marcel, Saint-Omer et Saint-Roch-des-Aulnaies ont confié à la MRC de L'Islet le mandat d'inspection pour l'application des règlements d'urbanisme locaux de même que pour le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

CONSIDÉRANT QUE pour les services rendus aux municipalités, une facturation est effectuée et qu'elle doit représenter les coûts réels engendrés pour donner ces services;

CONSIDÉRANT QU' en 2006, le taux horaire a été fixé par résolution à 50,00 $/heure avec une révision annuelle;

CONSIDÉRANT QUE ce taux horaire n'a pas été révisé depuis 2006, soit depuis plus de 10 ans et qu'avec le taux d'inflation les salaires et autres charges ont augmenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu qu'à compter du 1er janvier 2018, le taux horaire pour les travaux d'inspection dans les municipalités dont le mandat a été confié à la MRC de L'Islet soit fixé à 55,00 $/heure et que ce taux horaire inclura tous les frais (frais de déplacement, repas, administration, formation, téléphone, etc.).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Le maire René Laverdière a assisté à la rencontre du tourisme et donne le compte-rendu de la réunion.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

La directrice générale Magguy Mathault mentionne qu'elle a eu une demande concernant l'ajustement du chauffage dans le local de couture. Nous validerons avec les locataires.

12.02 - Point information - Loisirs, Jonathan Gill, représentant

Le conseiller représentant étant absent, c'est Simon Bourgault qui mentionne que les travaux dans la cabane des pompes ont été faits et ce, bénévolement par certains membres des loisirs avec le conseiller Jonathan Gill. Pour ces travaux, il ne reste que l'installation de l'eau à terminer et un peu d'électricité.

2017-12 177

12.03 - Demande de gratuité de la salle pour le Souper des Rois

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accorder à la Fabrique de Saint-Adalbert la gratuité de la location de la salle municipale pour le traditionnel souper des rois qui aura lieu le 13 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-12 178

12.04 - Emploi d'été Canada 2018

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu de faire une demande dans *Emploi d'été Canada* pour les postes suivants :

2 moniteurs (trices) pour le terrain de jeux;

2 manoeuvres pour des travaux sur les infrastructures et équipements de loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La directrice générale répond à une question provenant d'un membre du conseil.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

_____ _____

René Laverdière, maire Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

_____

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.